

**LES DEFIS DE L'AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES
REFUGIES : CAS DES REFUGIEES MALIENNES DE SAGNIONIOGO**

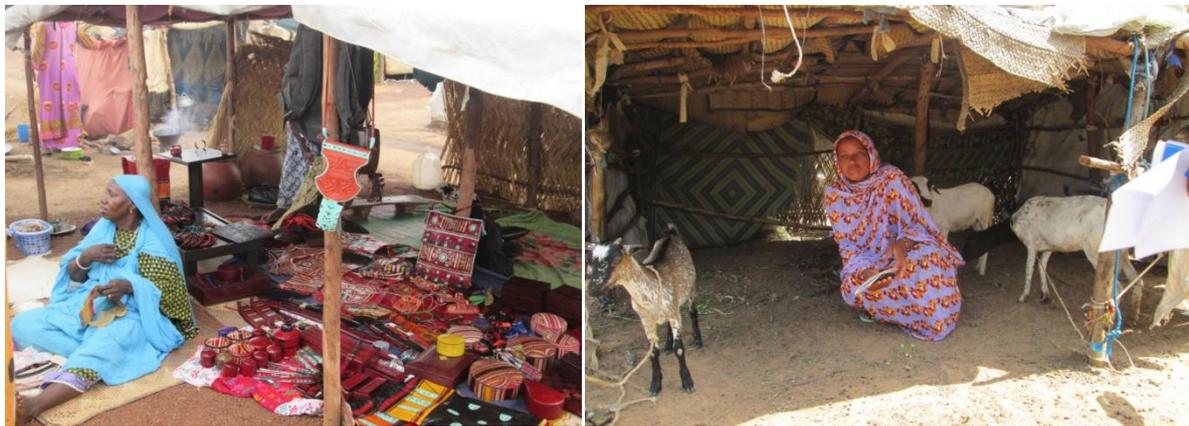
**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU
MASTER 2 EN MANAGEMENT DES CRISES ET ACTIONS
HUMANITAIRES**

Présenté par :

NAMOANO Kalifa Yemboado Rodrigue

Travaux dirigés par :

M. Issaka BONKOUNGOU, Directeur de l'intégration locale et de la
Planification (DILP) de la CONAREF



Jury d'évaluation du stage :

Président :

Membres et correcteurs :

Promotion [2013/2014]

DEDICACE

*A mon épouse Adèle B. Marcelle OUEDRAOGO,
A mes enfants Kanfidini Chris Alan et Baayaala Monica Mariane
A maman et à mes frères et sœurs*

REMERCIEMENTS

Aux termes de cette étude, qu'il me soit permis de traduire toute ma gratitude :

- A Monsieur TALL Moctar, Coordonnateur technique national du Projet de Renforcement de la Gouvernance Politique (PRGP) pour avoir facilité ma participation à cette formation ;
- A Monsieur Issaka BONKOUNGOU, Directeur de l'intégration locale et de la Planification (DILP) de la CONAREF, pour son encadrement et ses précieux conseils ;
- Aux agents de la CONAREF et aux représentants des ONGs IEDA Relief et Terre des Hommes affectés aux camps de Sagnioniogo pour leur accompagnement;
- Aux bénéficiaires des financements AGR pour leur accueil et leur disponibilité.

RESUME

Depuis 2013, le Burkina Faso accueille à la faveur de la crise politique et militaire que traverse le Mali, des milliers de réfugiés répartis sur plusieurs sites. Arrivés dans des conditions difficiles et parfois dramatiques, ils ont été installés et pris en charge par l'Etat burkinabé, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et des ONGs humanitaires selon un plan de réponse qui prend en compte les secteurs social, économique, sanitaire, environnemental, etc. Le but est de leur offrir de meilleurs cadres d'accueil et de séjour. Parallèlement, des mécanismes de financement et de développement d'activités génératrices de revenus ont été mis en place par l'Etat et ses partenaires, en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des réfugiés à travers l'autonomisation économique des femmes.

La présente étude qui a été conduite sur le site d'accueil des réfugiés à Sagnioniogo, vise à identifier les entraves majeures à l'autonomisation économique des bénéficiaires. Trois hypothèses ont été identifiées et ont fait l'objet de vérification au cours de l'enquête terrain. La population cible de l'étude est composée des bénéficiaires des financements des partenaires financiers que sont l'Etat à travers le Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre et le HCR à travers les ONGs IEDA Relief et Terre des Hommes.

Les résultats de l'étude montrent que l'atteinte des objectifs d'autonomisation des bénéficiaires passent par : l'harmonisation des stratégies d'intervention des acteurs humanitaires, l'amélioration de la prise en charge alimentaire et nutritionnelle des enfants (qui pèsent beaucoup sur les revenus des AGR) ainsi que le renforcement des moyens logistiques pour faciliter leur approvisionnement en matière première et l'écoulement de leurs produits dans la capitale Ouagadougou, principal centre de commercialisation pour les bénéficiaires.

Mots clés

1-Réfugiés

2-Autonomisation économique

3-Activités génératrices de revenus

ABSTRAC

Since 2013, due to the political and military crisis in Mali, Burkina Faso hosts thousands of refugees spread over several locations. Arrived in difficult and dramatic conditions, they have been established and cared by the government of Burkina Faso, the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) and humanitarian NGOs in a response plan taking into account several sectors, social, economic, health and environmental. The goal is to provide better setting of hospitality and residence for the refugees. At the same time as, arrangements for funding and development of income generating activities (IGA) were set up by the government and its partners to help improve the living conditions of the refugees through economic empowerment of women.

The present study that was conducted on the refugees host site of Sagnioniogo aims to identify the major barriers to economic empowerment of the beneficiaries. Three hypotheses have been identified and were subject of verification during the field survey. The target population for the study consists of the recipients of funding from the financial partners, the government through the Ministry of Women and Gender Promotion and the UNHCR through the NGOs IEDA Relief and Terre des Hommes.

The results of the study show that the achievement of the objectives for the beneficiaries empowerment require the harmonization of the intervention strategies of the humanitarian actors, the improvement of children's food and nutrition care as well as strengthening the logistics means to facilitate their supply of raw material and selling of the IGA products in the capital Ouagoudougou, main place of marketing for the beneficiaries.

Keywords:

1-Refugees

2-Economic empowerment

3-Income generating activities

LISTE DES ABREVIATIONS

2iE	: Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
AGR	: Activité Génératrice de Revenu
CONAREF	: Commission Nationale pour les Réfugiés
HCR	: Haut-Commissariat pour les Réfugiés
IEDA Relief	: International Emergency and Development Aid Relief
MPFG	: Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre
ONGs	: Organisations Non Gouvernementales
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
Tdh	: Terre Des Hommes
UNICEF	: United Nation Children's Fund

SOMMAIRE

I. Introduction.....	4
II. Objectifs et Hypothèses de l'étude.....	8
III. Matériels et Méthodes.....	10
IV. Résultats.....	18
V. Analyses et discussion	26
VI. Conclusions.....	32
VII. Bibliographie.....	35
VIII. Annexes.....	37

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
RESUME	iii
ABSTRAC	iv
LISTE DES ABREVIATIONS	v
SOMMAIRE	vi
TABLE DES MATIERES	1
LISTE DES TABLEAUX	3
I. INTRODUCTION	4
II. OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE L'ETUDE	8
2.1-HYPOTHESES DE RECHERCHE	8
2.2-OBJECTIFS DE L'ETUDE	8
III. MATERIELS ET METHODES	10
3.1-L'identification des variables.....	10
3.1.1. Les variables indépendantes	10
3.1.2. Les variables dépendantes	12
3.2-Milieu d'enquête	12
3.3-La population d'enquête.....	13
3.4-Echantillonnage.....	13
3.5- Les instruments de collecte des données.....	14
3.6-Les outils de collecte des données	14
3.6.1. La recherche documentaire.....	14
3.6.2. Le questionnaire	14
3.6.3. Le guide d'entretien.....	15
3.6.4. L'observation directe.....	15
3.7-Le déroulement de l'enquête.....	15
3.8-Le dépouillement et l'analyse des données	16
3.9-Les difficultés rencontrées	16
3.10-Les limites de l'étude	17
IV. RESULTATS	18
4.1-Identification et situation socioéconomique des enquêtées.....	18
4.2- Modalités de financement et conditions de réalisation des AGR.....	21
4.3-Amélioration des conditions socioéconomiques des bénéficiaires et leur participation à la prise de décision	23

V.	ANALYSES ET DISCUSSION	26
5.1-	Situation socioéconomique des enquêtées avant la réalisation des AGR	26
5.1.1-	le nombre d'enfants et de personnes à charge par enquêtée.....	26
5.1.2-	l'occupation professionnelle du conjoint	27
5.1.3-	l'état des besoins prioritaires des enquêtées avant le financement	27
5.2-	Modalités de financement et conditions de réalisation des AGR.....	28
5.2.1-	les stratégies d'intervention des partenaires financiers	28
5.2.2-	les modalités de déblocage des financements et la taille des montants octroyés	29
5.2.3-	les conditions de réalisation des AGR	30
5.3-	rentabilité des AGR et amélioration des conditions socioéconomiques des bénéficiaires.....	31
VI.	CONCLUSIONS	32
VII.	BIBLIOGRAPHIE	35
VIII.	ANNEXES	37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Répartition des enquêtées par localité d'origine.....	18
Tableau n°2 : Répartition des femmes enquêtées par tranche d'âge	19
Tableau n°3 : Situation matrimoniale des femmes enquêtées.....	19
Tableau n°4 : Etat des besoins prioritaires des enquêtées au moment de l'octroi des financements.....	19
Tableau n°5 : Répartition des enquêtées en fonction du nombre d'enfants dans le ménage.....	20
Tableau n°6 : Répartition des enquêtées selon la présence d'autres personnes à charge.....	20
Tableau n°7 : Répartition des enquêtées selon l'occupation professionnelle du conjoint.....	21
Tableau n°8 : Fréquence de déblocage des financements.....	21
Tableau n°9 : Répartition des enquêtées selon les montants reçus.....	21
Tableau n°10 : Répartition des enquêtées par type d'AGR réalisées.....	22
Tableau n°11 : Présentation des lieux d'écoulement (marchés) des produits des AGR.....	22
Tableau n°12 : Présentation des difficultés rencontrées dans la réalisation des AGR.....	23
Tableau n°13 : Rentabilisation des AGR selon les enquêtées.....	23
Tableau n°14 : Domaines de réinvestissement des revenus des AGR par les enquêtées.....	24
Tableau n° 15 : Présentation de la contribution des bénéficiaires à la prise en charge mensuelle d'un seul enfant.....	24
Tableau n°16 : Situation socioéconomique des enquêtées après le financement.....	25
Tableau n°17 : Utilisation de la première tranche des financements par les enquêtées.....	29

I. INTRODUCTION

La région Ouest africaine connaît depuis plus d'une décennie¹ des crises politiques et des conflits de divers ordres qui, non seulement entravent le développement des pays mais surtout exposent leurs populations au désarroi, à la souffrance et très souvent à l'exil. M. Mohammed Ibn CHAMBAS relève à ce propos que : « *l'un des défis majeurs auxquels la région Ouest-africaine s'est trouvée confrontée au cours des dix dernières années a été la multiplication des conflits*² ». Déjà confrontés à des réalités économiques hostiles, de nombreux pays de la Région ont été contraints ces dernières années d'accueillir, au nom de la solidarité internationale et par humanisme, des milliers de personnes fuyant leur pays pour se mettre à l'abri d'exactions et de graves violations de droits humains.

Appelées « Réfugiés », ces personnes quittent leurs terres ancestrales parce que contraintes et forcées pour les raisons suivantes : crainte de persécution, ou par le fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère, ou d'évènement troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité du pays dont elles sont originaires ou dont elles ont la nationalité³. Dans le même sens, Bernard Connen désigne le réfugié comme « *celui qui a dû quitter son pays pour fuir un danger ou qui, résident à l'étranger ne peut, sans encourir un tel danger revenir dans sa patrie*⁴. »

Ces dernières années, le nombre de réfugiés dans le monde n'a cessé de croître, atteignant en 2014 environ 16,7 millions de personnes dont 2,9 millions pour l'Afrique Sub-saharienne contre 2,6 millions pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord⁵.

Pays frontalier du Mali, le Burkina Faso accueille, à la faveur de la crise politique et militaire que traverse ce pays depuis 2012, environ 49 975⁶ réfugiés maliens (dont 51% de femmes), repartis dans les régions du Sahel, du Nord, des Hauts Bassins et du Centre. Arrivés le plus

¹V. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés du 8 septembre 2003 sur « Assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique »

²V. Allocution de Mohammed Ibn CHAMBAS, Secrétaire Exécutif de la C.E.D.E.A.O., à la réunion de haut niveau sur : « Le Conseil de Sécurité et les organisations régionales : relever les nouveaux défis en matière de paix et de sécurité internationales », New York, 11 avril 2013, www.cedeao.org

³V. les articles 1^{ers} de la convention de Genève de 1951 relatif au statut des réfugiés et celle de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique de 1969.

⁴Bernard CONNEN, « Problèmes spécifiques concernant les droits des réfugiés, situation juridique au regard de l'état civil », R.J.P.I.C., n°3, juin 1983, pp. 586-602

⁵Rapport 2014 du Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) publié le 20 juin 2014 à Genève

⁶V. Synthèse globale des données des réfugiés maliens au Burkina Faso à la date du 22 avril 2013 (<http://reliefweb.int>)

souvent à pieds dans les sites de regroupement et très affaiblis, ces réfugiés vivent dans des conditions précaires caractérisées par le manque d'eau et d'abris, le manque de nourriture et des besoins sanitaires importants. En effet, l'exil constitue une rude et épuisante épreuve pour les réfugiés en particulier les femmes qui doivent traverser des zones de combat avec de multiples risques (viol, agressions, maladies, faim, mines anti personnelles, etc.) tout en veillant sur leurs enfants, les personnes âgées, les mineurs séparés de leur famille ainsi que les autres personnes dépendantes (handicapées).

Conformément à ses engagements juridiques internationaux et régionaux en matière de protection des réfugiés, le Burkina Faso a pris des mesures juridiques internes⁷ et développé de nombreux moyens d'assistance (surtout depuis la crise ivoirienne) pour faire face à d'éventuels afflux de réfugiés. C'est ainsi que dans le cadre de la crise malienne, un plan de réponse prenant en compte plusieurs secteurs (social, économique, santé, eau-hygiène et assainissement, environnement, etc.) a été adopté avec l'accompagnement des partenaires techniques et financiers (HCR, PAM, UNICEF) ainsi que des organisations humanitaires. Dans sa mise œuvre, la réponse a tenu compte des préoccupations spécifiques des femmes réfugiées qui ont essentiellement trait aux violences basées sur le genre, à la santé de la reproduction, la prise en charge psychosociale, l'hygiène et assainissement, la protection des droits des femmes et leur autonomisation économique.

Plusieurs études sur la situation des femmes dans les camps de réfugiés montrent en effet que celles-ci subissent d'autres types de violences⁸ en dehors des conditions d'existence parfois calamiteuses qui caractérisent la plupart des camps et qui les affectent particulièrement. Luc CAMBREZY⁹ note à cet effet que : « *les camps offrent à leurs occupants une vie aux termes plus que comptés : distribution parcimonieuse de l'eau et des rations alimentaires ; abris rudimentaires, propreté et hygiène souvent menacées, sécurité incertaine....Les opportunités*

⁷ Outre la ratification des conventions relatives à la protection des réfugiés (convention de Genève et son protocole et la convention de l'OUA de 1969, le Burkina Faso a adopté au plan interne la Loi n°042-2008/AN du 23 octobre 2008 portant statut des réfugiés au Burkina Faso qui crée à son article 19 la commission nationale pour les réfugiés (CONAREF) chargée de la détermination du statut de réfugié, de leur gestion et protection sur l'étendue du territoire national.

⁸ V. Rapport de l'étude : « Il n'y a pas de place pour nous ici. Violences contre les réfugiées dans l'Est du Tchad », septembre 2009 réalisée par Tawanda Hondora, Directeur adjoint du programme Afrique d'Amnesty International,

⁸ V. Rapport de l'étude : « Il n'y a pas de place pour nous ici. Violences contre les réfugiées dans l'Est du Tchad », septembre 2009 réalisée par Tawanda Hondora, Directeur adjoint du programme Afrique d'Amnesty International,

⁹ Luc CAMBREZY, « Réfugiés et migrants en Afrique : quel statut pour quelle vulnérabilité ? Revue européenne des migrations internationales, vol.23-n°3, 2007

de travail sont rares quand celui-ci n'est pas simplement prohibé et l'agriculture, l'élevage ou l'accès aux ressources en bois de feu sont des domaines strictement soumis au bon vouloir de la population locale et des autorités gouvernementales.»

Au regard de cette situation critique, l'autonomisation économique de ces derniers est perçue comme une réponse à leur vulnérabilité, un moyen d'intégration locale¹⁰ et de promotion de leur indépendance.

A travers son programme women leading for livelihoods (WLL)¹¹, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) développe généralement au profit des réfugiés et des personnes déplacées, un ensemble d'activités de renforcement de leurs capacités entrepreneuriales à travers des ONGs humanitaires. Au Burkina Faso, IDEAS Relief et l'ONG Terre des hommes (Tdh) ont bénéficié du HCR en 2013, des fonds pour le financement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) au profit des réfugiés maliens. Par ailleurs, le Gouvernement à travers le Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre (MPFG) a aussi contribué au financement de telles activités dans les camps de réfugiés à travers la CONAREF.

Analyser le processus de mise en place et de réalisation des AGR en vue de déceler les causes d'échec, sont entre autres les raisons qui nous guident dans cette réflexion sur le thème : **les défis de l'autonomisation économique des réfugiées : cas des réfugiées maliennes de Sagnioniogo.**

L'autonomisation économique des femmes est définie par les Nations Unies à partir de cinq (5) principaux critères à savoir : (i)- le sens de la dignité ; (ii)- le droit de faire et de déterminer ses choix ; (iii)- le droit d'avoir accès aux ressources et aux opportunités ; (iv)-le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer ; et (v)-la capacité d'influencer le changement social afin de créer un ordre économique et social plus juste nationalement et internationalement. Toutefois, au regard de la situation d'assistance et de protection internationale dans laquelle se retrouvent les réfugiés, il est difficile de leur appliquer l'ensemble de ces critères. C'est la raison pour laquelle la définition du concept par

¹⁰ Parmi les solutions mises en œuvre face aux problèmes des réfugiés, il y a le rapatriement volontaire, l'intégration dans le pays d'accueil et la réinstallation dans un pays tiers.

¹¹En français « Les femmes à la conquête de leurs moyens d'existence ». Ce programme consiste le plus souvent à octroyer des subventions aux réfugiés pour leur permettre de s'établir ou les aider par une formation professionnelle ou d'autres moyens, à apprendre un métier dans le but d'exercer un emploi rémunéré.

la Fédération des femmes du Québec nous paraît plus proche des réalités de la présente étude. Pour celle-ci, l'autonomisation économique des femmes leur offre : « *la possibilité d'avoir accès, au cours de l'ensemble des cycles de leur vie, aux moyens et ressources économiques (emploi ; services et revenu suffisant) pour répondre à leurs besoins ainsi qu'à ceux des personnes dont elles ont la charge, et la possibilité de faire des choix économiques et d'influencer les structures économiques de nos sociétés*¹². » Au-delà de l'identification des obstacles susceptibles d'entraver la réalisation des AGR, il s'agit dans le cadre de la présente étude de voir comment l'accès aux ressources financières à travers les financements des AGR permet aux bénéficiaires de faire face à leurs besoins (personnels et familial) et influence leur statut de femme dans le camp.

L'intérêt de l'étude réside dans le fait que le Burkina Faso connaît en dehors de la crise ivoirienne, sa première grande expérience en matière de gestion de flux importants de réfugiés. Si de manière générale la solidarité internationale face au drame que vivent les réfugiés amène les pays d'accueil à prendre des mesures pour leur garantir un minimum de conditions de vie, il apparaît toutefois que face à l'urgence, toutes ces mesures humanitaires ne sont généralement pas suivies et évaluées sur le long terme, surtout dans les pays qui vivent leur première expérience. La réflexion permettra dans ce cadre aux acteurs humanitaires intervenant dans les sites d'accueil, d'apprécier l'efficacité et l'impact des financements des activités économiques au profit des réfugiées maliennes et de réorienter leurs interventions si besoin en est. Personnellement, cette étude me permettra d'étudier un domaine jusque-là inconnu et de confronter mes connaissances théoriques aux réalités de terrain.

Outre l'introduction, nous présenterons dans les lignes qui suivront les objectifs et les hypothèses de l'étude ainsi que la démarche méthodologique utilisée pour la collecte des données. Les analyses et la discussion sur la base des résultats de la recherche seront par la suite développées avant la présentation des conclusions auxquelles l'étude a abouti.

¹²Tiré de l'allocation de la Fédération des femmes de Québec, lors de la Marche mondiale des femmes en 2008

II. OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE L'ETUDE

L'étude sur les défis de l'autonomisation économique des réfugiées maliennes de Sagnioniogo s'appuie sur le cadre et les conditions de vie des bénéficiaires, pour s'interroger sur les chances de réussite des AGR et leur impact sur l'autonomisation économique de celles-ci. En rappel, la question principale de recherche qui guide cette étude est de savoir quels sont les facteurs susceptibles d'entraver l'autonomisation économique des réfugiées maliennes de Sagnioniogo ? Pour ce faire, l'étude a identifié des hypothèses.

2.1-HYPOTHESES DE RECHERCHE

Une hypothèse est une prédiction provisoire ou une explication des rapports existants entre deux ou plusieurs variables. L'hypothèse exprime le problème qui nous occupe en termes précis des résultats attendus. L'hypothèse principale retenue dans le cadre de la présente recherche est la suivante :

Des contraintes majeures entravent l'autonomisation économique des réfugiées maliennes de Sagnioniogo.

De cette hypothèse principale, nous avons tiré les hypothèses secondaires ci-dessous :

- les processus de sélection et de financement adoptés par les partenaires financiers ne garantissent pas la réussite des AGR;
- les conditions de vie précaire des bénéficiaires ainsi que la localisation du camp constituent un frein au développement des AGR;
- la contribution des bénéficiaires à la prise en charge alimentaire et nutritionnelle des enfants a un impact négatif sur le développement des AGR.

2.2-OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif général de cette étude est de contribuer à une meilleure insertion des réfugiées maliennes de Sagnioniogo à travers leur autonomisation économique.

De façon spécifique, la recherche poursuit les objectifs suivants :

- faire une analyse diagnostique du financement des AGR des réfugiées maliennes de Sagnioniogo ;
- identifier et analyser les contraintes susceptibles d'entraver le développement et la réussite des AGR menées par les réfugiées maliennes de Sagnioniogo ;

- apprécier la contribution des AGR à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires ;
- formuler des suggestions en vue de contribuer à l'amélioration des interventions de l'État et des ONGs humanitaires dans le cadre des actions en faveur de l'autonomisation économique des réfugiées.

III. MATERIELS ET METHODES

Dans cette partie, il sera question de la démarche méthodologique adoptée dans le cadre de la conduite de l'étude. Il y sera présenté successivement les variables de l'étude, le milieu d'enquête, la population d'étude, l'échantillonnage, les outils de collecte des données, la technique d'analyse des résultats, les difficultés rencontrées et enfin les limites de l'étude

3.1-L'identification des variables

Deux types de variables, indépendantes et dépendantes ont été identifiés.

3.1.1. Les variables indépendantes

On distingue les variables indépendantes individuelles et celles liées au milieu de l'étude.

➤ Les variables indépendantes individuelles

Il s'agit de :

- ◇ **La situation matrimoniale** : elle permet de vérifier si le statut matrimonial des bénéficiaires influence l'accès au financement, l'implication dans les tâches domestiques, la conduite des AGR et la gestion des revenus.
- ◇ **Le nombre d'enfants à charge** : cette variable permet d'apprécier la disponibilité des bénéficiaires dans la réalisation des activités mais surtout l'affectation des revenus issus de leurs activités.
- ◇ **La taille du ménage** : elle peut faciliter ou non la fructification des AGR. En effet, l'existence d'enfants et de personnes à charge (personnes âgées, handicapées) peut influencer négativement sur la réalisation des AGR ainsi que l'affectation des revenus.
- ◇ **La situation professionnelle du conjoint** : elle est importante dans la mesure où l'occupation professionnelle du conjoint soulage le bénéficiaire face aux charges du ménage.

➤ Les variables indépendantes liées au milieu de l'étude

- ◇ **La localisation du camp de Sagnioniogo** : elle influence le développement des AGR dans la mesure où les bénéficiaires ne disposent pas de grandes possibilités pour l'écoulement de leurs produits ainsi que pour l'acquisition de certaines matières premières.

- ◇ **L'existence de villages environnants** : elle peut constituer un frein au développement de certaines AGR (élevage notamment) en raison des risques de conflit entre éleveurs et agriculteurs.
- ◇ **L'existence du marché** : l'analyse de l'accès à l'information sur les opportunités économiques d'écoulement des produits peut déterminer le niveau de développement des AGR des bénéficiaires. Cette analyse peut aussi démontrer si l'offre de produit correspond ou non à la demande.
- ◇ **La sécurité dans le camp** : elle peut entraver le développement des AGR avec les risques de violences, de vol de matériels ou de bétail, etc.
- **Les variables indépendantes liées au processus de financement**
 - ◇ **La définition des stratégies par les partenaires** : elle permet d'analyser la prise en compte explicite des positions, des rôles, des besoins, des contraintes et des intérêts spécifiques des femmes dans la proposition et la mise en œuvre des financements et des AGR.
 - ◇ **Les modalités de déblocage des montants octroyés** : elles peuvent varier d'une activité à une autre, d'un partenaire à l'autre. Aussi, le montant octroyé peut être largement en deçà du financement nécessaire pour la réalisation de l'activité. Elle influence négativement la conduite des AGR s'il y a un écart important entre les périodes de déblocage des tranches.
 - ◇ **Les montants octroyés** : plus le montant est faible, plus les chances de réussite des AGR est hypothétique. Par ailleurs, la différence des montants octroyés par les ONGs et l'Etat à travers le MPFG peut influencer le développement des AGR en créant de la confusion et de la frustration.
 - ◇ **La nature de l'activité menée** : les AGR varient d'une femme à une autre, d'une période à une autre. Le plus souvent, lorsque l'AGR menée ne correspond pas aux besoins de la population, on a du mal à la rentabiliser et à en tirer un profit. De plus, le développement des AGR peut être freiné si les bénéficiaires réalisent les mêmes activités dans un espace restreint, sans grande possibilité d'écoulement des produits.
 - ◇ **L'accompagnement technique et le suivi des bénéficiaires** : l'accès aux services d'appui au montage de projet, au suivi, à l'accompagnement en gestion des AGR, sont entre autres conditions pour la réussite des AGR des femmes.

3.1.2. Les variables dépendantes

Ce sont celles qui sont liées au phénomène étudié et dont le chercheur essaie d'expliquer les variations. Pour cette étude, nous avons :

- ◇ **Le contrôle des revenus** : il n'est pas rare que les revenus des AGR des femmes soient gérés par leur conjoint. L'analyse du contrôle des revenus par les bénéficiaires des AGR est un véritable baromètre de l'autonomisation économique des femmes.
- ◇ **La participation aux dépenses du ménage** : l'évolution de la participation des femmes bénéficiaires des financements, aux dépenses du ménage est un indicateur révélateur de l'impact des AGR sur l'amélioration des conditions de vie de la famille.
- ◇ **Les effets du financement sur le statut de la femme** : à travers les activités et le gain d'argent, la femme parvient à rehausser son image (vis-à-vis de son mari et de son entourage).
- ◇ **La responsabilisation** : les difficultés personnelles, sociales et familiales rencontrées par les femmes pour entreprendre peuvent découler de leur niveau de responsabilisation dans le foyer. Une analyse permettra de savoir si les tâches domestiques réduisent le temps disponible pour les activités économiques des bénéficiaires. Elle permettra de savoir également si celles-ci peuvent mieux planifier les activités dans le temps pour assurer efficacement la gestion des activités et le foyer.
- ◇ **Le rapport avec le mari** : les mentalités et les attitudes des hommes peuvent entraîner des incompréhensions et des conflits conduisant certaines femmes à opter de sauvegarder le foyer au détriment des activités économiques. L'analyse des rapports permettra de connaître son impact sur les prises de décision (le rapport avec le mari fera que la femme va être consultée ou pas pour les prises de décisions au sein de la famille et en rapport avec le crédit).

3.2-Milieu d'enquête

Le village de Sagnioniogo est situé dans la commune rurale de Pabré à environ une trentaine de kilomètres de la ville de Ouagadougou. A l'image de l'ensemble de la commune, Sagnioniogo est caractérisé par l'extrême jeunesse de sa population (49,14% ont moins de 14 ans) estimée à 3056 habitants¹³.

¹³ V. Monographie de la commune de PABRE, RGPH 2006

Depuis 2012, Sagnioniogo abrite l'un des sites d'accueil des réfugiés maliens avec 1856 réfugiés répartis dans 531 familles¹⁴. Les femmes réfugiées représentent près de la moitié des réfugiés enregistrés sur le site soit 49,57%.

Le choix de ce camp de réfugiés comme cadre d'étude, se justifie essentiellement par sa proximité avec la capitale Ouagadougou. Par ailleurs, cette situation géographique a permis aux réfugiés de bénéficier d'une attention beaucoup plus soutenue de la part des autorités gouvernementales et des acteurs humanitaires,¹⁵ ainsi que d'interventions diverses en faveur de l'amélioration de leurs conditions de vie.

3.3-La population d'enquête

Dans le cadre de la présente étude, la population d'enquête est composée de l'ensemble des femmes réfugiées maliennes enregistrées sur le site de Sagnioniogo. Cette population est répartie en groupe cible et en groupe de personnes ressources. Le groupe cible est composé de l'ensemble des réfugiées bénéficiaires des financements dans le cadre de la réalisation des AGR quel que soit l'origine du financement (Etat ou HCR à travers les ONGs humanitaires). Ce groupe est caractérisé par une hétérogénéité au niveau de l'âge, de l'ethnie et du statut matrimonial. Quant au groupe des personnes ressources, il est composé des représentants des partenaires financiers à savoir le MPFG, IEDA Relief, l'ONG Tdh ainsi que ceux de la CONAREF en charge de l'administration du camp et de la gestion des financements MPFG..

3.4-Echantillonnage

La stratégie d'échantillonnage a été définie selon la méthode aléatoire .C'est une technique d'échantillonnage selon laquelle, chaque membre du groupe cible a une chance égale d'être sélectionné. Elle a consisté à sélectionner au hasard les femmes bénéficiaires des financements des différents partenaires.

En rappel, le nombre de bénéficiaires par partenaire financier est le suivant : MPFG 112 femmes réfugiées et 13 autochtones en raison de 25 000 F CFA par bénéficiaire ; IEDA Relief

¹⁴ V. Synthèse globale des données des réfugiés maliens au Burkina Faso à la date du 22 avril 2013 (<http://reliefweb.int>)

¹⁵Il est en effet plus facile de transporter des vivres par exemple à Sagnioniogo qu'à Goudébou au Séno ou à Mentao dans le Soum. En outre, dans le cadre des visites de hautes personnalités (représentants de systèmes des Nations Unies, etc.), Sagnioniogo a toujours été privilégié sans doute en raison de sa proximité.

¹⁵Il est en effet plus facile de transporter des vivres par exemple à Sagnioniogo qu'à Goudébou au Séno ou à Mentao dans le Soum. En outre, dans le cadre des visites de hautes personnalités (représentants de systèmes des Nations Unies, etc.), Sagnioniogo a toujours été privilégié sans doute en raison de sa proximité.

et Tdh 50 femmes réfugiées pour chaque ONG en raison de 50 000 F CFA par bénéficiaire. Les questionnaires ont été administrés aux bénéficiaires volontaires et disponibles.

L'enquête individuelle a porté sur un échantillon de cinquante-trois (53) femmes toutes réfugiées et bénéficiaires de subventions dans le cadre des AGR. La répartition de l'échantillon se présente comme suite : vingt-deux (22) bénéficiaires de la CONAREF, seize (16) de IEDA Relief et quinze (15) de l'ONG Tdh. A l'aide des guides d'entretien, des interviews ont été menés avec les représentants des quatre structures en charge de la gestion et du suivi des financements des AGR sur le site.

3.5- Les instruments de collecte des données

Au regard de la nature qualitative de notre étude, nous avons opté pour des entretiens qui nous ont permis de collecter les informations nécessaires auprès de notre groupe cible et de nos personnes ressources..

Outre la recherche documentaire, trois (3) outils de collecte de données ont été utilisés à savoir le questionnaire, le guide d'entretien et l'observation directe.

3.6-Les outils de collecte des données

3.6.1. La recherche documentaire

La recherche documentaire nous a permis de collecter et d'analyser des informations à travers l'exploitation d'ouvrages, de mémoires, de rapports d'études, de textes réglementaires et juridiques sur des questions se rapportant à notre sujet de recherche. Cette étape nous a permis de mieux cerner et d'affiner notre compréhension du thème, les concepts clés ainsi que la problématique de l'étude. Les données statistiques fournies par le HCR ainsi que la CONAREF sur la situation des réfugiés maliens au Burkina Faso durant la période de la collecte des données ont été longuement passées en revue.

3.6.2. Le questionnaire

Il nous a permis de collecter les informations auprès de notre groupe cible à savoir les femmes réfugiées bénéficiaires des financements. En effet, l'efficacité de cet outil a été relevée par de nombreux auteurs comme GRAWITZ M. et PINTO R. (1967) qui soutiennent que : « *après l'interview, c'est l'instrument le plus utilisé dans toutes sortes d'enquêtes et de recherches en sciences sociales.*¹⁶ »

¹⁶GRAWITZ(M) et PINTO (R), 1967 , *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Editions DALLOZ, p.80

La formulation des questions à partir de la problématique de base a tenu compte des variables préalablement identifiées en vue de permettre la vérification des hypothèses. Le questionnaire renferme des questions ouvertes, semi-ouverte et fermées. Les questions ouvertes ont eu pour avantage de prendre en compte tous les aspects de la problématique et de favoriser la libre expression des enquêtées. L'administration des questions a été rendue possible grâce à l'accompagnement d'un interprète identifié par la CONAREF. Dans ces conditions, les entretiens individuels ont duré en moyenne 45 minutes à une heure de temps, non seulement pour les besoins de la transcription, mais surtout pour s'assurer que les parties avaient la même compréhension sur les points abordés.

3.6.3. Le guide d'entretien

On appelle entretien (ou interview ou encore entrevue) « *un rapport oral, en tête à tête, entre deux personnes dont l'une transmet à l'autre des informations sur un sujet prédéterminé* ». Son but étant de collecter le maximum d'informations. Le recours à cet instrument nous a permis d'orienter nos sujets d'échanges avec le groupe de personnes ressources, notamment les partenaires financiers. Les entretiens se sont déroulés sur le site. En vue de susciter des réponses larges et détaillées, nous avons choisi l'entretien semi-directif ou semi-dirigé.

3.6.4. L'observation directe

Cette technique nous a permis d'observer le cadre des bénéficiaires des subventions et de nous rendre compte de leurs conditions de vie et de travail. Elle a été aussi une occasion pour nous de faire une confrontation entre les informations fournies par les enquêtées et la réalité. L'observation directe, de par son exigence de proximité et d'esprit critique, nous a permis surtout d'aller au-delà de la phase documentaire, de l'écrit, du dire, pour enfin observer et saisir certaines réalités qui sont au cœur de la thématique abordée.

3.7-Le déroulement de l'enquête

L'enquête terrain a été précédée par des démarches auprès de la CONAREF en tant que administrateur des sites de réfugiés au Burkina Faso, pour obtenir l'autorisation d'accéder au site. Cette étape a été suivie par des prises de contact avec les ONGs intervenant sur le site et concernées par notre objet de recherche. Les échanges avec ces acteurs ont porté sur leurs missions dans la prise en charge des réfugiés, la situation des réfugiés à leur arrivée, l'esprit des AGR, les critères d'identification des bénéficiaires, les conditions et les modalités de

financement, le système de suivi des AGR ainsi que les difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre des AGR.

L'enquête terrain a consisté à réaliser des entretiens individuels avec les bénéficiaires des financements. Celles-ci ont été identifiées par un guide interprète désignée par la CONAREF. L'administration du questionnaire a été faite par nous-même (en français) et la traduction assurée par le guide interprète du camp. Les prises de notes et l'enregistrement des échanges à l'aide d'un dictaphone nous a permis de collecter et de synthétiser les informations recherchées.

3.8-Le dépouillement et l'analyse des données

Le dépouillement des données brutes recueillies à partir des différents outils de collecte a été fait manuellement. Les données ont été groupées et classées sous des thématiques centrales, ce qui nous a permis d'avoir une lecture plus précise des tendances dégagées à l'issue de l'enquête. Le traitement des données a été fait à travers le logiciel Excel. Pour l'interprétation et l'analyse des résultats, nous avons choisi la technique d'analyse qualitative, plus précisément l'analyse de contenu qui consiste à rendre compte de ce qu'ont dit les enquêtées, de vérifier si les informations sont fiables. Elles se sont faites en tenant compte des hypothèses théoriques et des objectifs de notre étude.

3.9-Les difficultés rencontrées

Si dans l'ensemble le déroulement de l'étude a été satisfaisant, il convient de relever quelques difficultés auxquelles, nous avons été confrontées :

- la première est liée à l'accessibilité au camp de Sagnioniogo. En effet, le camp est situé à une dizaine de kilomètres de Pabré, difficilement accessible en raison du mauvais état des routes. Cela a été à l'origine de plusieurs désagréments car la collecte des données s'est déroulée courant juillet 2014.
- la seconde et sans doute la plus importante a été le blocage linguistique. En effet, notre groupe cible était en majorité composé de touaregs (87%) et de peulhs 9%. Malgré la présence d'un interprète, il est évident que la fiabilité du rendu n'est pas toujours garantie parfaitement.
- enfin, la troisième difficulté est liée à la présence certains époux lors des entretiens qui a peut être influencé la libre expression des enquêtées.

Il convient toutefois de relever que malgré ces difficultés, l'étude a été conduite avec la plus grande objectivité. Elle comporte sans doute des limites car aucune œuvre humaine n'est parfaite.

3.10-Les limites de l'étude

La limite évidente se situe au niveau du champ de l'étude. En effet, cette étude ne concerne qu'un seul site choisi en raison de sa proximité avec la capitale Ouagadougou. Notre ambition de départ était de nous intéresser à plusieurs sites de réfugiés qui connaissent sans doute des réalités différentes au plan social, géographique, sécuritaire, environnemental, etc. Mais les contraintes de temps, l'éloignement des sites et l'exigence de moyens logistique et financier ont limité nos ambitions.

Aussi, avons-nous circonscrit notre milieu d'étude au seul camp de Sagnioniogo. Nous avons ainsi interrogé et observé nos enquêtées ; analysé et interprété les éléments de réponse. Les résultats de ces données sont présentés dans les pages qui suivent.

IV. RESULTATS

4.1-Identification et situation socioéconomique des enquêtées

Tableau n°1 : Répartition des enquêtées par localité d'origine

Localité	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
Bandiagara	3	5
Boni	2	3
Boni Cercle de Douanza	2	3
Boni,Tombouctou	2	3
Cercle Rhass	3	5
Gairma	2	3
Gao	1	1
Goama	2	3
Gossi	2	3
Hombiri	1	1
Madjake	1	1
Mopti	3	5
Rharous gourma	4	7
Rharous	9	16
Rharous Tombouctou	1	1
Rhass	5	9
Tagarous	1	1
Tombouctou	8	15
Tama	1	1
Total	53	100

Source : enquête de terrain août 2014

Les défis de l'autonomisation économique des réfugiés : cas des réfugiées maliennes de Sagnioniogo

Le tableau n°1 fait ressortir les localités de provenance des enquêtées. Il ressort de ce tableau que toutes les personnes enquêtées sont originaires du Mali et proviennent de différentes localités touchées par les conflits notamment des régions de Tombouctou et de Mopti.

Tableau n°2 : répartition des enquêtées par tranche d'âge

Age	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
[20-30]	20	38
[30-40]	11	21
[40-50]	11	21
[50-60]	9	17
[60-70]	2	3
Total	53	100

Source : enquête de terrain août 2014

Il ressort de ce tableau que la majorité des femmes enquêtées ont moins de 50 ans soit 80% de l'échantillon. 38% des enquêtées ont entre 20 et 30 ans avec seulement 3% qui ont moins de 70 ans.

Tableau n°3: situation matrimoniale des enquêtées

Situation matrimoniale	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
Mariées	46	87
Veuves	7	13
Total	53	100

Source : enquête de terrain août 2014

Le tableau n°3 présente la situation matrimoniale des enquêtées qui sont en majorité mariées (87%) avec 13% qui sont des veuves.

Tableau n°4 : état des besoins prioritaires des enquêtées au moment de l'octroi des financements

Nature des besoins	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
Alimentaire	20	38
Soins des enfants	17	32
Fond de roulement et matières premières	12	22
Occupation professionnelle	4	8
Total	53	100

Source : enquête de terrain août 2014

Les défis de l'autonomisation économique des réfugiés : cas des réfugiées maliennes de Sagnioniogo

Ce tableau présente l'état des besoins prioritaires des enquêtées au niveau du camp. Ils sont essentiellement de nature alimentaire (38%), sanitaire (32%) et relative à la prise en charge des soins infantiles, et financière (22%) relative aux besoins en fond de roulement pour la conduite de leurs activités. L'occupation professionnel a été exprimé comme besoin par 8% des enquêtées.

Tableau n°5 : répartition des enquêtées en fonction du nombre d'enfants dans le ménage

Nombre d'enfants	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
0	2	4
1	11	21
2	16	30
3	9	16
4	8	15
5	5	10
6	1	2
7	1	2
Total	53	100

Source : enquête de terrain août 2014

Il ressort de ce tableau que 75% des enquêtées ont au moins 2 enfants dans leur ménage.

Tableau n°6 : répartition des enquêtées selon la présence d'autres personnes à charge

Avez-vous d'autres personnes en charge?	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
OUI	36	68
NON	17	32
Total	53	100

Source : enquête de terrain août 2014

Le tableau n°6 montre que 68% des personnes enquêtées ont d'autres personnes en charge en dehors des enfants. Il s'agit soit de personnes handicapées ou de personnes âgées.

Tableau n°7 : répartition des enquêtées selon l'occupation professionnelle du conjoint

Occupation/Métier	Nombre des enquêtées	Pourcentage %
Artisanat	25	47
Boucherie	2	4
Sans occupation (chômeur)	14	27
Décédés	7	13
Elevage	2	4
Forgeron	1	1
Petit commerce	2	4
TOTAL	53	100%

Source : enquête de terrain août 2014

Le tableau n°7 fait ressortir 47% de conjoints des enquêtées travaillant dans l'artisanat (cordonnier, teinturier) contre 27% sans occupation et 13% décédés.

4.2- Modalités de financement et conditions de réalisation des AGR

Tableau n°8 : fréquence de déblocage des financements

Fréquence	Nombre de bénéficiaires	Pourcentage %
1 fois	22	42
2 fois	31	58
Total	53	100

Source : enquête terrain août 2014

Ce tableau présente la fréquence de déblocage des financements au profit des femmes enquêtées. Il ressort que près de 60% des bénéficiaires ont reçu en deux tranches leurs subventions avec en moyenne 6 mois de décalage.

Tableau n°9 : répartition des enquêtées selon les montants reçus

Montants	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
[25000 – 50000]	46	87
[50000 – 75000]	7	13
Total	53	100

Source : enquête terrain août 2014

Les défis de l'autonomisation économique des réfugiés : cas des réfugiées maliennes de Sagnioniogo

Ce tableau montre que 87% des bénéficiaires ont reçu un financement compris entre 25 000 F CFA et 50 000 F CFA pour la réalisation des AGR.

Tableau n°10 : répartition des enquêtées selon le type d'AGR réalisées

Type d'AGR réalisées	Nombre d'enquêtées	Pourcentage (%)
Artisanat (cordonnerie)	25	47
Couture	1	2
Elevage	5	10
Petit commerce	19	36
Restauration	3	5
Total	53	100

Source : enquête terrain, août 2014

Au regard des résultats ci-dessus, la majorité des bénéficiaires sont dans l'artisanat soit 47% des enquêtées et 36% d'entre elles font du petit commerce (vente de cigarettes, cartes de recharge et autres articles).

Tableau n°11 : présentation des lieux d'écoulement (marchés) des produits des AGR

Lieux d'écoulement	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
Site de sagnioniogo et villages environnants	17	32
Ouagadougou	28	53
Visiteurs	8	15
Total	53	100

Source : enquêtes terrain août 2014

Ce tableau présente les lieux d'écoulement des produits des AGR par les enquêtées. Il s'agit principalement de Ouagadougou (53% des bénéficiaires), du site et des villages environnants (32%).

Tableau n°12 : présentation des difficultés rencontrées dans la réalisation des AGR

Difficultés	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
Ecoulement des produits des AGR (liée à la concurrence sur le site, vente à crédit, manque de clientèle)	11	21
Charge familiales	3	5
Manque de fonds de roulement	9	17
Manque de nourriture pour bétail et de produits vétérinaires	2	4
Aucune difficulté	2	4
Transport et accès aux matières premières	26	49
Total	53	100

Source : enquête de terrain 2014

Le tableau n°12 fait ressortir comme principales difficultés rencontrées par les bénéficiaires dans la réalisation des AGR, le problème de transport et d'accès aux matières premières (49%), les difficultés d'écoulement des produits (21%) et enfin le manque de fonds de roulement (17%).

4.3-Amélioration des conditions socioéconomiques des bénéficiaires et leur participation à la prise de décision

Tableau n°13 : rentabilisation des AGR selon les enquêtées

Rentabilité des AGR	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
Oui	48	90
Non	5	10
Total	53	100

Source : enquête de terrain août 2014

Il ressort de ce tableau que les AGR sont rentables pour la majorité des bénéficiaires soit 90% des enquêtées. Seules 10% d'entre elles estiment qu'elles ne le sont pas.

Tableau n°14 : domaines de réinvestissement des revenus des AGR par les enquêtées

Domaines prioritaires de réinvestissement des revenus	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
Charges du ménage	38	72
Achat de matières premières	10	19
Epargne	5	9
Total	53	100

Source : enquête de terrain août 2014

Le tableau n°14 montre que les charges du ménage constituent les dépenses les plus importantes auxquelles les bénéficiaires affectent les revenus des activités réalisées (72%). L'approvisionnement en matières premières constitue le second domaine dans lequel elles réinvestissent les revenus des activités (19%).

Tableau 15 : Présentation de la contribution des enquêtées à la prise en charge mensuelle d'un seul enfant.

Charges financière mensuelle par enfant	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
5000/mois	3	6
7000/mois	5	9
10000/mois	15	28
12500/mois	4	7
15000/mois	17	32
20000/mois	7	14
25000/mois	2	4
Total	53	100

Sources : enquête terrain août 2014

Le tableau n°15 fait ressortir la contribution des femmes enquêtées à la prise en charge mensuelle par enfant qui se situe en moyenne entre 10 000 F CFA et 15 000 F CFA.

Tableau n°16: situation socioéconomique des enquêtées après le financement

Situation socioéconomique	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
Améliorée	44	83
Non améliorée	9	17
Total	53	100

Source : enquête terrain août 2014

Ce tableau fait ressortir une situation socioéconomique meilleure des bénéficiaires après le financement (83%).

V. ANALYSES ET DISCUSSION

5.1-Situation socioéconomique des enquêtées avant la réalisation des AGR

Les données sur la situation socioéconomique des enquêtées en rapport avec la réalisation des AGR, présentent les conditions d'existence de celles-ci avant l'intervention de l'Etat et des ONGs dans le cadre des AGR. Il ressort en effet que les enquêtées proviennent toutes de localités maliennes touchées par les conflits notamment des régions de Tombouctou et de Mopti. Avec un âge compris entre [20-70] ans, elles sont en majorité engagées dans un ménage en tant que mariées (87%) ou chef de ménage en tant que veuves (13%). Ce statut implique inéluctablement des charges ménagères liées à la prise en charge alimentaire et sanitaire des enfants ainsi qu'à leur scolarisation. Par ailleurs, l'occupation professionnelle du mari peut influencer négativement ou positivement les conditions de vie des enquêtées.

5.1.1-le nombre d'enfants et de personnes à charge par enquêtée

Les données de terrain font ressortir principalement 16 ménages ayant 2 enfants à charge, 9 ayant 3 enfants à charge, 8 ayant 4 enfants à charge et 5 ayant 5 enfants à charge. Au total, 75% des enquêtées ont au moins 2 enfants à charge dans leur ménage. Il est évident que dans ce contexte, les responsabilités des femmes qui, en général jouent les premiers rôles en matière de survie de la famille se voient accrues. Elles doivent tout d'abord, veiller à assurer les habitudes alimentaires de la famille, mais surtout des enfants qui ont connu des changements considérables au regard de l'assistance et la distribution des vivres dans le camp¹⁷. Non seulement, les vivres ne sont pas adaptés aux besoins alimentaires des réfugiés, mais de surcroît leur distribution n'est pas toujours régulière, due à l'indisponibilité des vivres selon le PAM et au mauvais état de la voie menant au camp. La stratégie adoptée par les réfugiés en pareille situation consiste à vendre, outre leurs objets de valeur, une partie de la ration de riz pour acheter principalement des condiments (viande, lait, thé) ou des vêtements pour les enfants ou pour satisfaire leurs caprices (bonbons, jouets, etc.)

Par ailleurs, il convient de relever la présence sur le site de certaines maladies liées aux conditions d'accessibilité à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène qui accroissent la

¹⁷ En rappel, selon l'ONG IEDA Relief en charge de la distribution des vivres sur le site, la dotation en vivre par réfugié et par mois est : de 6 kilogrammes de riz ; 1,5 kilogrammes de haricot ou de poids jaune ; 0,75 kilogrammes d'huile et 0,75 kilogrammes de sel (ces deux derniers sont évalués en kilogrammes par le PAM).

vulnérabilité des femmes et des enfants. Il s'agit du paludisme, des affections gastriques, respiratoires et de la peau.

En plus des enfants, 68% des enquêtées soit environ 36 réfugiées ont affirmé avoir d'autres personnes à leur charge. Il s'agit principalement de personnes âgées ou handicapées ou d'autres membres de la famille (frère, sœur ou mari désœuvré) sur lesquelles elles doivent veiller tant au plan alimentaire que sanitaire.

La présence d'enfants et de personnes à charge (personnes âgées ou handicapées) dans le ménage constitue un critère de vulnérabilité et détermine la sélection des bénéficiaires des financements AGR. En effet, il ressort des échanges avec la CONAREF, IEDA Relief et Tdh que les bénéficiaires des financements sont dans une des situations suivantes : femme chef de ménage, femme accueillant des enfants séparés de leurs parents, femme handicapée active, femme épouse de personnes inactive ou handicapée, femme veuve, femme victime de violence basée sur le genre (VBG), femme mère d'enfants handicapés.

5.1.2-l'occupation professionnelle du conjoint

Face aux multiples charges (alimentaires, sanitaires, éducatives, etc.) auxquelles les enquêtées peuvent être confrontées, l'occupation professionnelle du mari apparaît extrêmement important dans leur vie quotidienne. On estime en effet, que les charges familiales pourraient être partagées si le conjoint mène une activité économique. Autrement, il viendra augmenter le nombre de personnes à charge dans le ménage.

Les données collectées à ce propos font ressortir principalement 25 conjoints exerçant dans l'artisanat (essentiellement des cordonniers), 14 conjoints sans occupation professionnelle et 7 décédés. Dans ces deux dernières situations, les enquêtées se retrouvent à assumer toutes seules les charges du ménage.

5.1.3-l'état des besoins prioritaires des enquêtées avant le financement

La sécurité alimentaire est de loin le besoin le plus important pour les enquêtées. Si pour l'ensemble elle constitue une urgence, 38% des enquêtées en ont fait leur besoin prioritaire à satisfaire. Cela s'explique par le nombre de personnes à charge sur lesquelles elles doivent veiller, mais aussi sur les conditions de distribution de vivres qui ne garantissent pas une sécurité alimentaire : quantité insuffisante et peu variée, distribution irrégulière et incomplète,

absence de viande et de condiments, mode de distribution inadaptée, insuffisance d'aliments spécifiques pour les enfants, etc.

Les soins infantiles constituent la seconde préoccupation des enquêtées (32%). Il faut en effet rappeler que 75% des bénéficiaires ont au moins 2 enfants à charge dans leur ménage. Enfin, le besoin de financement vient en troisième position avec 22% des enquêtées. Il s'agit en fait de besoin de fonds de roulement pour pérenniser leurs activités car certaines d'entre elles ont poursuivi leurs activités artisanales sur le site sans aucune assistance financière extérieure (ni de la part de l'Etat, ni des ONGs humanitaires).

5.2-Modalités de financement et conditions de réalisation des AGR

5.2.1-les stratégies d'intervention des partenaires financiers

Les stratégies d'intervention sont déterminantes dans la réussite des AGR si toutefois elles sont clairement définies, pertinentes et cohérentes dans leur mise en œuvre. Il ressort des entretiens avec les différents partenaires financiers intervenant dans le cadre des AGR, qu'il existe différentes stratégies d'intervention en fonction des missions respectives de chaque structure.

Du point de vue des objectifs, le MPFG à travers la CONAREF veut contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages des réfugiés maliens, en ciblant les femmes démunies ayant un savoir-faire artisanal, commercial ou dans tout autre domaine. Pour l'ONG IEDA Relief, il s'agit d'abord de renforcer les capacités techniques et surtout financières des femmes vulnérables (handicapées, veuves, victimes de VBG, chef de ménage, etc.) afin qu'elles puissent faire face à leurs besoins. Quant à Tdh, l'objectif de l'intervention est de réduire la vulnérabilité des enfants en renforçant leur protection juridique et alimentaire à travers le financement des AGR.

Comparativement aux critères de sélection des bénéficiaires, il ressort que contrairement à IEDA Relief et Tdh qui ont procédé à des études préalables et des campagnes d'information et de sensibilisation des réfugiés avant la sélection des bénéficiaires, le MPFG a plutôt mis l'accent sur le nombre des bénéficiaires sans identification préalable de leurs besoins ainsi qu'une estimation financière de leur projet.

Du point de vue de la mise en œuvre des AGR, les ONGs IEDA Relief et Tdh ont formé leurs bénéficiaires en gestion des AGR, mais celles bénéficiant du financement de l'Etat à travers le MPFG n'ont aucunement été formées ni par le ministère, ni par la CONAREF. En

conséquence, leurs activités économiques ne font pas l'objet de suivi contrairement à celles financées par IEDA Relief et Tdh.

5.2.2-les modalités de déblocage des financements et la taille des montants octroyés

Il ressort de l'analyse des données de terrain que 58% des bénéficiaires ont reçu leur financement en deux tranches avec en moyenne 6 à 12 mois d'intervalle. En rappel, les interventions de l'Etat (MPFG) ainsi que des ONGs dans le cadre des AGR ont commencé en 2013, soit près d'une année après l'installation des réfugiés sur le site, c'est à dire à un moment où ceux-ci traversaient déjà des conditions alimentaires et sanitaires difficiles. Dans ces conditions, il serait irréaliste d'admettre que l'intégralité de la première tranche soit entièrement affectée aux AGR. Le tableau ci-dessous montre la réponse des bénéficiaires à ce propos.

Tableau n°17 : réponse des enquêtées sur l'utilisation de la première tranche des financements

Réponse	Nombre	Pourcentage %
NON	38	72
OUI	15	28
Total	53	100

Source : enquête terrain, août 2014

Il ressort que 72% des enquêtées n'ont pas intégralement affecté la première tranche des financements aux AGR en raison de l'existence de besoins alimentaires et sanitaires pressants ainsi que des besoins spécifiques des enfants.

Pour ce qui concerne les montants des tranches, il ressort que le MPFG (Etat) a financé en une tranche ses bénéficiaires à hauteur de 25 000 F CFA chacune, peu importe la nature de l'activité à mener. Les bénéficiaires de IEDA Relief et de Tdh ont reçu chacune en deux tranches inégale la somme totale de 50 000 F CFA.

En somme, ni les modalités de déblocage des financements, ni la taille des montants octroyés n'est favorables à la mise en œuvre des AGR.

5.2.3-les conditions de réalisation des AGR

Elles sont analysées à partir des types d'AGR menées par les bénéficiaires, des opportunités d'écoulement des produits (marchés) et des conditions de mise en œuvre des AGR.

Les données de terrain font ressortir 47% des bénéficiaires évoluant dans l'artisanat (particulièrement dans la cordonnerie) et 36% dans le petit commerce (vente de carte de recharge, condiments, tables de cigarette, etc.). Il apparaît que cette situation entraîne une certaine concurrence sur le site et des difficultés d'écoulement des produits dans la mesure où les opportunités de marché sont très limitées. Pour 21% des enquêtées, la concurrence sur le site, les ventes à crédit et le manque de clientèle constitue une difficulté majeure dans le cadre de la mise en œuvre des AGR.

En effet, la capitale Ouagadougou constitue le principal lieu d'écoulement des produits pour 53% des enquêtées, les villages environnants et le site pour 32% d'entre elles. Cela s'explique par le fait que les produits de la cordonnerie (portes clés, tapis, coussins, boîtes à bijoux, bracelets) essentiellement fabriqués à base de cuir (peau d'animaux) coûtent relativement chers pour être vendus sur le site et les villages environnants.

Relativement aux conditions de mise en œuvre des AGR, la première difficulté à laquelle les enquêtées sont confrontées est de loin le transport et l'acquisition des matières premières (49% des enquêtées). En effet, qu'il s'agisse de la vente des produits des AGR ou de l'approvisionnement en matière première, les bénéficiaires sont généralement obligées de se rendre à Ouagadougou. Cela entraîne des coûts importants en logistique et d'autres frais accessoires tels que les frais de restauration et d'hébergement dans les cas où les envoyés¹⁸ sont amenés à séjourner plus longtemps dans la capitale. Selon les enquêtées, le coût moyen de transport avec les tricycles est estimé à 5000 F CFA. Il faut aussi prendre en compte les risques de détournement des revenus issus de la vente des produits par les envoyés.

Par ailleurs, le manque de fonds de roulement constitue une préoccupation majeure pour 17% des enquêtées. Il faut en effet rappeler que bon nombre d'entre elles ont commencé les AGR sur fonds propres et parallèlement font face quotidiennement à des difficultés de tous ordres.

¹⁸La vente des produits des AGR hors du site (Ouagadougou et dans les villages alentours) de même que l'approvisionnement en matières premières se font le plus souvent par les hommes (mari, frère ou enfant). Ceux-ci peuvent parfois passer 2 à 3 jours pour écouler les produits ou les articles, d'où les frais de restauration et d'hébergement. Avec les revenus issus de la vente, ils achètent la matière première (peau, colorant, articles de boutiques, condiments, etc.), les produits vétérinaires dans le cas de l'élevage et les compléments alimentaires et autres vêtements pour les enfants.

D'où un besoin urgent de fonds pour assurer la continuité des activités à travers un approvisionnement régulier en matière première et le fonctionnement de l'activité.

5.3-rentabilité des AGR et amélioration des conditions socioéconomiques des bénéficiaires

La réalisation des AGR est rentable pour 90% des enquêtées malgré les difficultés quotidiennes auxquelles elles sont confrontées. Si cela paraît illogique au regard des analyses précédentes, la raison tient au fait que les bénéficiaires ne se contentent pas de réaliser les seules activités financées par le MPFG, IEDA Relief et Tdh. Grâce au financement reçu, beaucoup ont diversifié leurs AGR en réalisant d'autres types d'AGR tels que l'embouche bovine, le commerce de voile (achat-revente), la vente de charbon ou de carte de recharge, etc. Ce qui leur permet de diversifier et d'accroître leurs sources de revenus. Par ailleurs, elles s'organisent entre elles pour se refinancer à travers les tontines et des petits crédits.

L'affectation des revenus des AGR est prioritairement consacrée aux charges du ménage pour 72% des enquêtées et à l'achat des matières premières pour 19% d'entre elles. Cela correspond aux résultats du tableau n°4 qui fait ressortir les charges ménagères (alimentation et soins des enfants) et l'acquisition des matières premières comme besoins prioritaires pour les enquêtées. En majorité, elles évaluent en moyenne entre 10 000 F CFA et 15 000 F CFA la prise en charge mensuelle d'un seul enfant ce qui peut influencer négativement la pérennisation des AGR.

S'agissant de leur situation socioéconomique, les enquêtées estiment à 83% qu'elle s'est nettement améliorée depuis l'obtention des financements et la réalisation des AGR avec un effet positif sur la vie dans le ménage. Une des enquêtées relève à ce propos que : *« généralement avant les AGR, les hommes étaient aigris et tendus parce qu'ils n'arrivaient pas à gérer les charges de la famille. Depuis les financements, ils sont déchargés et soulagés. Avec les sensibilisations, leur comportement s'est amélioré considérablement. Nous nous sentons plus écoutées et plus importantes. »*

Il convient toutefois de relever que culturellement, la femme touareg a été de tout temps soumise. Quand bien même le conjoint la consulte pour certaines questions, il n'en demeure pas moins qu'il a le dernier mot dans la prise de décision.

VI. CONCLUSIONS

La présente étude sur les défis de l'autonomisation économique des réfugiées a été réalisée dans le camp de Sagnioniogo dans la commune rurale de Pabré. Elle a donné l'opportunité d'analyser la situation socioéconomique des bénéficiaires en lien avec les financements et la réalisation des AGR sur le site, dans l'objectif d'identifier les contraintes susceptibles d'entraver leur autonomisation économique. En rappel, les trois (3) hypothèses suivantes ont constitué la base de notre étude :

- les processus de sélection et de financement adoptés par les partenaires financiers ne garantissent pas la réussite des AGR;
- les conditions de vie précaire des bénéficiaires ainsi que la localisation du camp constituent un frein au développement des AGR;
- la contribution des bénéficiaires à la prise en charge alimentaire et nutritionnelle des enfants a un impact négatif sur le développement des AGR.

A travers l'analyse des processus de sélection et de financement des bénéficiaires, l'étude a permis de relever la non harmonisation des stratégies d'intervention des partenaires financiers, entraînant en conséquence des différences dans le traitement des bénéficiaires notamment celles du MPFG plus nombreuses certes, mais avec des financements de moitié inférieurs à ceux des bénéficiaires de IEDA Relief et l'ONG Tdh. Il en est de même des volets formation des bénéficiaires et suivi de leurs activités qui, le plus souvent n'ont pas été du tout réalisés (pour le cas du MPFG) ou bien réalisés de façon informelle (pour les cas des ONGs IEDA Relief et Tdh.). Les frustrations provoquées par cette situation et le manque de rigueur dans le suivi des activités ont contribué à durcir les conditions de mise en œuvre des AGR.

Relativement à la situation socioéconomique des bénéficiaires en lien avec les AGR, il est ressorti que celles-ci font quotidiennement face à de multiples besoins notamment alimentaires, sanitaires, matériels et financiers. En conséquence, la mise en œuvre tardive des AGR plus d'une année après l'installation du camp n'a pas favorisé l'affectation intégrale des financements octroyés à la réalisation des AGR.

L'analyse des variables telles que le nombre d'enfants et de personnes à charge, l'occupation professionnelle du conjoint et l'état des besoins prioritaires des bénéficiaires a fait ressortir non seulement leur vulnérabilité, mais surtout des contraintes évidentes à la réalisation des AGR.

Quant à la localisation du camp, elle constitue une véritable contrainte au développement des AGR. Les difficultés liées à l'approvisionnement en matières premières et à l'écoulement des produits des AGR, le coût élevé du transport en raison de la localisation du camp par rapport à la capitale Ouagadougou, les risques de vol, de détournement des produits ou des revenus par les envoyés sont autant de facteurs susceptibles de freiner la réussite des AGR.

Enfin, l'étude a fait ressortir l'influence négative que la contribution des bénéficiaires à la prise en charge alimentaire et nutritionnelle de leurs enfants a sur le développement et la pérennisation des AGR. La satisfaction des besoins alimentaires, nutritionnels et sanitaires des enfants constitue en effet une préoccupation majeure pour les bénéficiaires qui dépensent en moyenne 10 000 à 15 000 F CFA par mois et par enfant.

Aux termes de l'étude, les recommandations suivantes peuvent être formulées à l'endroit des acteurs humanitaires, en vue d'une meilleure autonomisation des réfugiées au Burkina Faso.

Recommandations

A l'endroit de l'Etat (MPFG et la CONAREF) :

- définir une stratégie d'intervention adéquate sur les sites en collaboration avec les autres acteurs humanitaires et sous la conduite de la CONAREF. La cohérence des stratégies d'intervention dans les camps des réfugiés facilite la mise en œuvre des activités et leurs suivis pour plus d'efficacité. Elle permet surtout aux bénéficiaires d'avoir la même compréhension du processus et de meilleurs résultats dans la mise en œuvre des activités.
- développer le partenariat et une synergie d'actions en faveur des femmes réfugiées maliennes ;
- renforcer le partenariat entre le village artisanal de Ouagadougou et les autres centres artisanaux afin de faciliter l'écoulement des produits des AGR. La non maîtrise du marché burkinabé et des centres économiques par les réfugiés constituent des freins à l'écoulement des produits des AGR. Le partenariat leur permettra d'avoir par exemple des places d'exposition et de vente de leurs produits ;
- mobiliser plus de ressources financières et matérielles dans le cadre des AGR en vue de l'augmentation des montants individuels alloués aux bénéficiaires.

A l'endroit du HCR et des ONGs humanitaires, nous recommandons de :

- revoir les montants et les modalités de déblocage des financements. Au regard des conditions socioéconomiques et environnementales difficiles des bénéficiaires, octroyer de petits montants en plusieurs tranches et à de longues intervalles ne favorise pas une meilleure affectation des ressources et une bonne planification des activités.
- soutenir dans la mesure du possible les bénéficiaires dans l'approvisionnement en matières premières par des dotations en moyens logistiques et l'octroi de matériels de travail ;
- renforcer la prise en charge alimentaire des enfants (en qualité et en quantité) afin de décharger les bénéficiaires des fortes contributions financières à ce propos.
- améliorer la distribution des vivres en quantité et en qualité ce qui permettra de réduire les charges ménagères.

VII. BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- CAMBREZ Luc, (2007)**, Réfugiés et migrants en Afrique : quel statut pour quelle vulnérabilité ? Revue européenne des migrations internationales, vol.23-n°3.
- CONNEN Bernard,(1983)**, Problèmes spécifiques concernant les droits des réfugiés, situation juridique au regard de l'état civil, R.J.P.I.C., n°3, juin, 586-602.
- GRAWITZ M. et PINTO R., (1967)**, Méthodes des sciences sociales, Paris, Editions Dalloz, 934 p.
- MOUCHTOURIS. A. (1998)**, La femme, la famille et leurs conflits, Paris, Editions Harmattan, 159 p.
- TAGUM FOMBENO Henri Joël (2004)**, réflexions sur la question des réfugiés en Afrique, Rev. trim. dr. h. (57/2004)
- THUIN (Aude de), (2012)**, Femmes, si vous osiez, le monde s'en porterait mieux, Paris, Editions ROBERT LAFFONT, 319 p.

ARTICLES ET RAPPORTS

- ANA REVENGA. et SUDHIR SHETTY (2012)**, l'autonomisation des femmes, un atout pour l'économie, Finance et développement, mars, 43 p.
- Comité International de la Croix Rouge (CICR), (2004)**, Répondre aux besoins des femmes affectées par les conflits armés, novembre, 207p.
- Convention de Genève(1951)** relative aux statuts des réfugiés
- Convention de l'UA (1969)** régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique.
- Forum mondial sur la migration et le développement (2013-2014)**, Favoriser l'autonomisation des migrants, de leurs foyers et leurs communautés pour une protection améliorée des droits et des résultats de développement social, Suède, 68 p.
- MPFG (2013)**, Programme d'appui à l'autonomisation économique des femmes, fév. 126p.
- Office du haut-commissaire des nations unies pour les réfugiés (2001)**, Protection des réfugiés : guide sur le droit international relatif aux réfugiés, 2001, 150 p.

-**Protocole (1967)** relatif au statut des réfugiés.

-**République du Mali (2013)**, Etude diagnostique post-conflit sur la crise malienne, juin, 26p.

-**Tawanda Hondora (2009)**, Rapport de l'étude : « Il n'y a pas de place pour nous ici. Violences contre les réfugiées dans l'Est du Tchad », 86p.

-**United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), (2012)**, Les réfugiés dans le monde : en quête de solidarité, 67 p.

-**United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), (2003)**, Assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique, 22 p.

Sites internet

<http://www.marx.be/fr/causes-consequences-guerre-mali> consulté le 24 août 2014

<http://www.un.org/press/fr/2013> consulté le 16 septembre 2014

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/veille/les-refugies-dans-le-monde-rapport-2014-du-hcr> consulté le 26 octobre 2014

<http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/> consulté le 8 novembre 2014

<http://www.acted.org/fr/vers-lautonomisation-r-fugi-s-urbains-bamako> consulté le 15 novembre 2015

VIII. ANNEXES

Sommaire des annexes

Annexe 1 : fiche d'enquête à l'adresse des enquêtées

Annexe 2 : guide d'entretien à l'endroit des partenaires financiers (CONAREF, IEDA Relief, Tdh)

Annexe 1 : Fiche d'enquête

Fiche N° : Date :

I-IDENTIFICATION DE L'ENQUETEE ET SITUATION SOCIOECONOMIQUE

1. Nomprénom.....

2. Pays d'origine : Région (localité) : Ethnie : Age :

3. Date d'arrivée sur le site

4. Quelle est votre situation matrimoniale ?

Célibataire Veuve Divorcée Séparée

Mariée (précisez la nature) : Polygamie Monogamie

Si mariée, avez-vous des coépouses ? Oui Non

5- Combien d'enfants avez-vous ?.....

6- Combien vont à l'école ?..... Aucun

7- Avez-vous d'autres personnes en charge ? Oui Non

Si oui, combien de personnes ?.....

8- Quel est le nombre total de personnes de votre ménage ?.....

9- Quel est votre niveau d'instruction ?

 Primaire Enseignement général

 Secondaire Enseignement technique

 Supérieur Enseignement coranique

10- Etes-vous alphabétisée ? Oui Non

Si oui, dans quelle langue ?.....

11-Que fait votre mari ?.....

II-MODALITES DE SELECTION ET DE FINANCEMENT DES AGR

12- Quels sont vos besoins prioritaires au niveau du camp (sociaux, économiques, etc.)

.....
.....

Justification.....
.....

13- Quel type d'AGR réalisez-vous ?

Maraîchage Petit commerce Transformation Artisanat

Coiffure Couture Elevage Restauration

Autres (Préciser).....

Durée de réalisation.....

14-Avez-vous reçu une formation de base dans ce métier ?

Si oui, laquelle ?

Qui a assuré la formation (organisme) :

15-Quelle était votre source de financement pour vos activités?

Famille HCR MPF Entraide

CONAREF IEDA RELIEF TERRE DES HOMMES

Combinaison de plusieurs sources Autres (préciser) :

16- Combien de fois aviez-vous été financée? A quel intervalle de temps ?

17-Quel est le montant total des financements reçus ?

18-Ces financements sont-ils remboursables ? Si oui, à quelles conditions ?

.....
.....
.....

19- Quelles étaient les conditions d'accès à ces financements ?

.....
.....
.....

20- Ces conditions sont-elles accessibles (faciles à remplir) ?

.....
.....
.....
.....

21-Comment avez-vous été sélectionnée ?

.....
.....
.....

22-Le montant reçu correspond-il à vos attentes (besoins) ?

.....
.....

23-Quelles suggestions faites-vous pour améliorer cela ?

.....
.....
.....
.....

III-RENTABILITE DES ACTIVITES/AUTONOMISATION ECONOMIQUE

24-Quel commentaire faites-vous de votre situation économique avant l'octroi des financements ?

.....
.....
.....

25-Quel est votre clientèle cible ?.....

26-Ciblez-vous les marchés des villages environnants ?.....

27-Y-a-t-il beaucoup de concurrents sur le marché et quelles principales difficultés rencontrées-vous ?

.....
.....
.....

28-Votre activité est-elle rentable ? (si oui, estimation des revenus ou bénéfices hebdomadaires).....

.....
.....
.....

29-Vos revenus vous permettent-ils de satisfaire à vos besoins ?

Oui Non

30-Dans quel domaine vos bénéfices sont-ils réinvestis prioritairement ?

Education/scolarisation des enfants :

Contribution aux charges du ménage :

Epargne :

Autres :

31-Vos activités sont-elles suivies par le bailleur ? Oui Non

Si oui, comment ?.....

.....
.....

32- Quel commentaire faites-vous de votre situation sociale et économique après le financement ?

.....
.....
.....

IV-UTILISATION DES FINANCEMENTS

33- Est-ce que l'avis/ l'autorisation de votre époux été nécessaire pour bénéficier du financement ?

Oui Non

34- Etes-vous libres d'utiliser le financement que vous contractez ?

Oui Non

35- Quelles sont les difficultés/obstacles rencontrés dans l'utilisation du financement reçu ?

.....
.....
.....

36- Est-ce que le financement reçu a été intégralement affecté à l'activité économique ?

Oui Non

Si non pourquoi.....

.....
.....

37- A combien évaluez-vous mensuellement les charges financières d'un seul enfant ?

.....
.....

38-Pensez-vous que l'amélioration de la prise en charge alimentaire des enfants contribuera-t-elle à renforcer la rentabilité économique de vos activités ?

.....
.....
.....

V- PRISES DE DECISION/ IMPLICATION AU NIVEAU SOCIALE

39-Etiez-vous consultée pour les prises de décisions au sein de la famille avant le crédit ?

Oui Non

40- Y a-t-il des décisions au sein de la famille pour lesquelles votre mari vous consulte maintenant ?

Oui Non

41-Quelles suggestions faites-vous pourrez faire pour renforcer ou améliorer la réalisation des AGR au niveau du site ?

.....
.....
.....
.....

Annexe 2 : GUIDE D'ENTRETIEN

- 1- Quel organisme représentez-vous et quelles sont vos missions sur le site des réfugiés de Sagnioniogo ?
- 2- Depuis combien de temps intervenez-vous sur le site de Sagnioniogo ?
- 3- Quel est l'objectif recherché à travers le financement des AGR ?
- 4- Quels types d'AGR financez-vous ? Quels ont été les critères/conditions de sélection ?
- 5- Les critères/conditions de sélection sont-ils rigoureusement respectés ?
- 6- Y-t-il un cadre de concertation entre vous et les autres bailleurs dans le cadre de la réalisation des AGR sur le site ? Si oui, comment se déroulent-elles ?
- 7- Quelles ont été les étapes préalables au financement des AGR (réalisation d'une étude de faisabilité, formation des bénéficiaires, sensibilisation des populations, etc.)
- 8- Quels ont été les montants octroyés ? Correspondent-ils aux besoins ou attentes des bénéficiaires ?
- 9- Quelles ont été les fréquences de déblocage des financements ?
- 10- Comment assurez-vous le suivi des AGR auprès des bénéficiaires ?
- 11- Quelles sont les difficultés rencontrées sur le terrain ?
- 12- Les résultats sont-ils satisfaisants ?
- 13- Quel commentaire faites-vous de la situation socioéconomique des réfugiés au moment et après la réalisation des AGR ?
- 14- Selon vous, quels sont les facteurs qui peuvent influencer négativement la réalisation des AGR ?
- 15- Quelles actions menez-vous pour garantir ou favoriser la bonne utilisation des financements par les bénéficiaires ?
- 16- Comment se fait la coordination entre les bailleurs sur le terrain (surtout pour ne pas financer doublement les bénéficiaires) ?
- 17- Des actions spécifiques sont-elles développées à l'endroit des hommes (maris) ? Si oui, lesquelles et pour quelles raisons ?
- 18- Au regard de vos rapports de suivi, quelles suggestions faites-vous pour renforcer/améliorer les AGR ?